



MÉTROPOLE
GRAND LYON

Requalification des voiries - Cité jardin à Gerland

Pré-diagnostic environnemental

Note de synthèse

10/07/2026

INFORMATIONS & CONTACTS

Requalification des voiries - Cité jardin à Gerland Pré-diagnostic environnemental

10/07/2026

Lyon-Gerland_26 PREDIAG

ÉTUDE RÉALISÉE POUR :

METROPOLE GRAND LYON



20, rue du Lac CS 33569
69505 Lyon cedex 03



04 25 67 57 62

Contact client : Nadège ADONETH



06 65 99 27 82



nadoneth@grandlyon.com

ÉTUDE RÉALISÉE PAR :

ÉCOSPHÈRE Antenne Alpine



1, allée de Certèze 38610 Gières



04 76 62 14 54

Contact Écosphère : Pierre SALEN



06 76 33 24 93



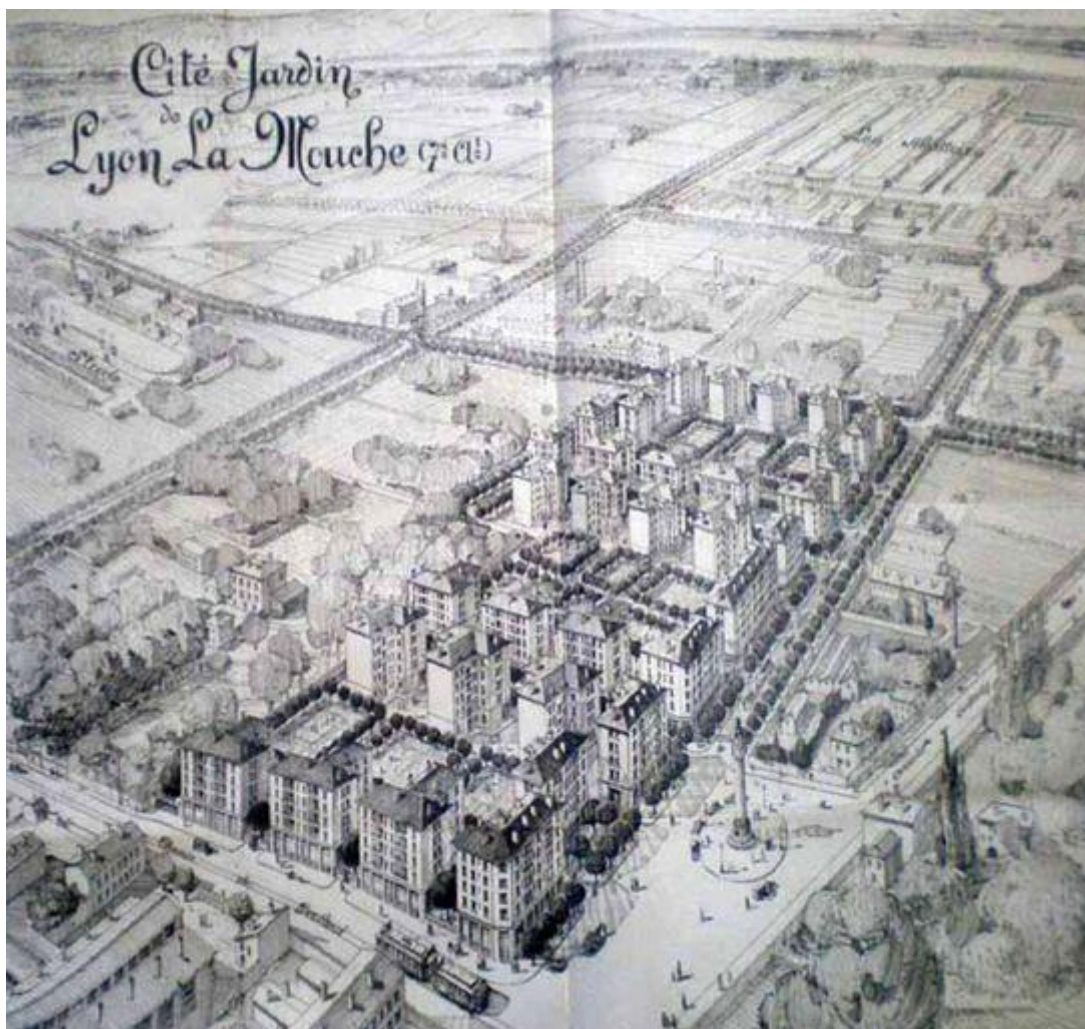
pierre.salen@ecosphere.fr

CONTEXTE

La Métropole de Lyon souhaite requalifier plusieurs espaces publics et créer une voie nouvelle sur le quartier de la Cité Jardin à Lyon Gerland pour désenclaver le quartier et créer un centre de santé.

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon va devoir abattre des arbres situés dans les girations des véhicules.

Ecosphère a été sollicité pour réaliser une mission de pré-diagnostic environnementale sur ces arbres. Elle comprend une synthèse bibliographique, un passage d'un écologue et la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité du site.



Cité jardin Gerland – Source : <https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr>

SOMMAIRE

INFORMATIONS & CONTACTS	2
CONTEXTE	3
SOMMAIRE	4
1 CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION	5
1.1 PRESENTATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	5
1.2 OBJECTIFS DE LA MISSION	5
2 LOCALISATION DU SITE D'ETUDE	5
3 METHODOLOGIE	6
4 DESCRIPTION DU SITE	7
5 SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE – AVIFAUNE	8
6 RESULTATS DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DES ARBRES	8
6.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE	8
6.2 FICHES DESCRIPTIVES DES ARBRES	10
7 ANALYSE DES ENJEUX ECOLOGIQUES	13
7.1 CHIROPTÈRES	13
7.2 AUTRES MAMMIFÈRES	13
7.3 AVIFAUNE	13
7.4 RÔLE FONCTIONNEL DANS LA NATURE ORDINAIRE	14
8 PRECONISATIONS	14
9 CONCLUSION	15
9.1 SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS	15
9.2 COMPATIBILITÉ DE L'ABATTAGE AVEC LES ENJEUX ECOLOGIQUES	15
9.3 NÉCESSITÉ D'INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES	15

1 CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION

1.1 PRESENTATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Cité Jardin, située dans le quartier de Gerland (7^e arrondissement de Lyon), la Métropole de Lyon, en partenariat avec la Ville de Lyon, l'État et Grand Lyon Habitat, porte une opération de requalification des espaces publics visant à améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de rénovation du quartier. Celle-ci comprenant la réhabilitation des logements, la création de nouveaux équipements publics et le réaménagement des espaces extérieurs.

Les travaux de requalification prévoient notamment la création d'une voie nouvelle destinée à améliorer la desserte du quartier, l'aménagement des espaces publics avec un renforcement de la végétalisation et des cheminements, ainsi que la création d'un centre de santé au cœur de la Cité Jardin.

La réalisation de ces aménagements nécessite également l'abattage de plusieurs arbres situés au sein des futures zones de giration de la nouvelle voirie afin de permettre la mise en œuvre du projet dans des conditions de sécurité et de fonctionnalité conformes aux exigences d'aménagement.

1.2 OBJECTIFS DE LA MISSION

La présente mission a pour objectif d'évaluer les enjeux écologiques associés aux arbres concernés par les travaux de requalification des espaces publics de la Cité Jardin. Elle vise à identifier les enjeux potentiels liés à la biodiversité en particulier ceux susceptibles d'être affectés par l'abattage des arbres prévu dans le cadre du projet.

À ce titre, une attention particulière est portée à la recherche d'habitats favorables à la faune, notamment aux espèces arboricoles pouvant utiliser les cavités, fissures ou autres micro-habitats présents sur les arbres.

La mission vise également à formuler des recommandations destinées à limiter les incidences du projet sur la biodiversité et à définir, le cas échéant, les précautions à mettre en œuvre avant le démarrage des travaux.

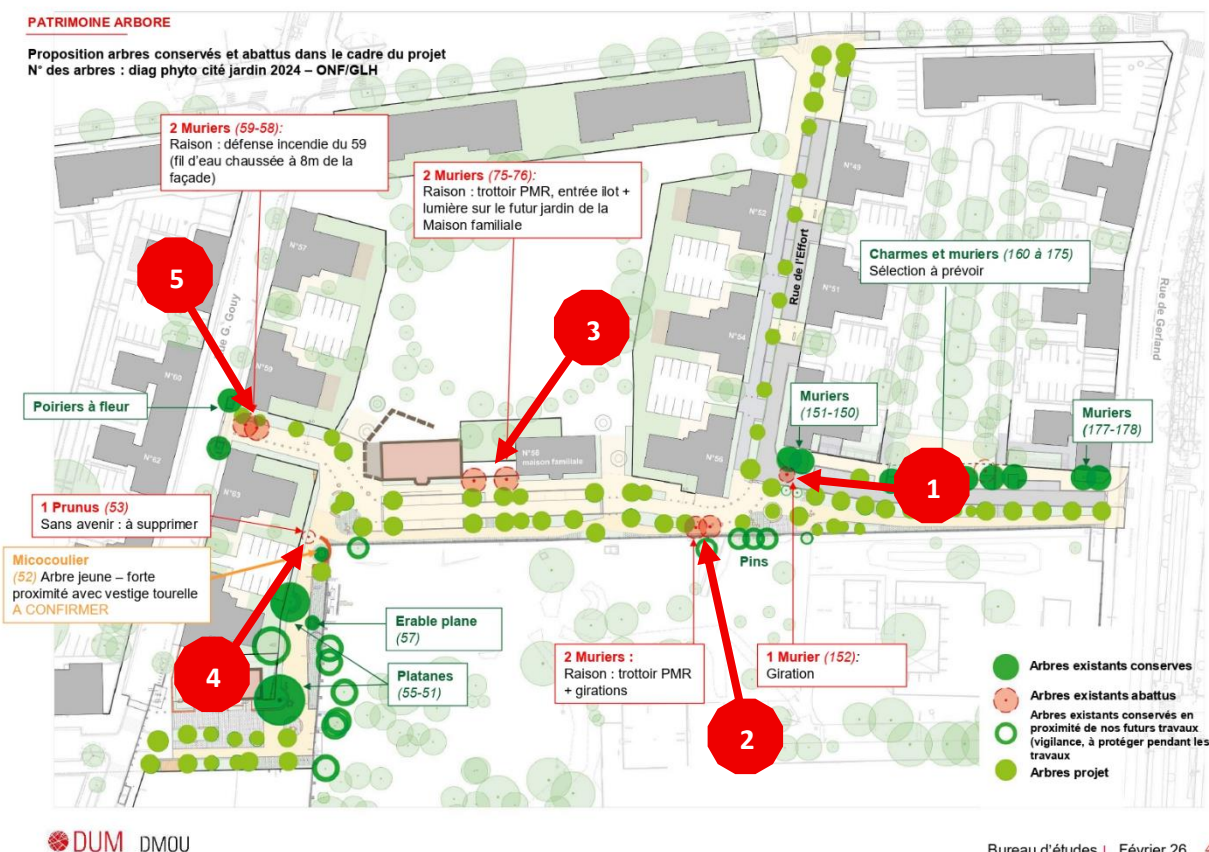
2 LOCALISATION DU SITE D'ETUDE

Le secteur d'étude est situé au sein du quartier de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon, au cœur de la Cité Jardin qui fait actuellement l'objet d'un vaste projet de renouvellement urbain. Il s'étend entre la rue Georges Gouy et la rue de l'Effort et correspond aux emprises concernées par les futurs travaux de requalification des espaces publics.

Le périmètre d'étude comprend principalement des espaces publics arborés, des voiries et leurs abords immédiats. Les investigations ont porté plus particulièrement sur les arbres destinés à être abattus dans le cadre du projet afin d'évaluer leur intérêt écologique et leur potentiel d'accueil pour la faune protégée.

PATRIMOINE ARBORE

Proposition arbres conservés et abattus dans le cadre du projet
N° des arbres : diag phyto cité jardin 2024 – ONF/GLH



Plan de localisation des arbres à expertiser – Source : Métropole Grand Lyon

3 METHODOLOGIE

Les investigations de terrain ont été réalisées le **23 juin 2026** par un écologue d'ECOSPHERE.

Au total, huit arbres ont été inspectés dans le cadre de cette expertise : sept mûriers (*Morus* sp.) et un cerisier (*Prunus* sp.).

Chaque arbre a fait l'objet d'une inspection visuelle approfondie visant à identifier la présence de micro-habitats susceptibles d'accueillir des espèces protégées. Les observations ont notamment porté sur la recherche de cavités, d'écorces décollées et de tout indice de présence de chiroptères (guano, traces de frottement, fissures favorables, etc.). La présence éventuelle de nids d'oiseaux a également été recherchée.

Les investigations ont été réalisées exclusivement depuis le sol. Les observations ont été effectuées à l'œil nu et à l'aide de jumelles afin d'examiner les parties hautes des houppiers lorsque cela était nécessaire.

Aucun matériel spécifique d'inspection (endoscope, caméra d'exploration, etc.) n'a été utilisé et aucune échelle ou technique d'accès en hauteur n'a été mise en œuvre. L'évaluation repose donc sur les éléments visibles et accessibles depuis le sol.

4 DESCRIPTION DU SITE

Le site d'étude est situé dans un contexte urbanisé et se caractérise par la présence de voiries, de cheminements piétons, d'espaces publics aménagés et de bâtiments d'habitation. Les espaces verts sont principalement constitués de plantations d'alignement, de pelouses et de massifs arbustifs offrant un couvert végétal ponctuel au sein de la trame urbaine.

Les arbres concernés par l'expertise sont implantés au sein des espaces publics et sont directement concernés par les futurs aménagements notamment la création d'une nouvelle voirie et de zones de giration.

D'un point de vue écologique, le secteur présente des fonctionnalités limitées en raison de son caractère urbain et de la forte artificialisation des milieux. Néanmoins, les arbres sont anciens et constituent des éléments favorables à la biodiversité locale en offrant des ressources alimentaires, des sites de repos et potentiellement des habitats pour certaines espèces d'oiseaux anthropophiles et de chiroptères.



Vue générale du quartier de la Cité Jardin à Gerland dans le 7^{ème} – Photos : Ecosphère

5 SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE – AVIFAUNE

Les données bibliographiques relatives à l'avifaune ont été extraites de la plateforme **Biodiv'AURA Expert (SINP Auvergne-Rhône-Alpes)**. Elles mettent en évidence la présence de **73 espèces d'oiseaux** recensées entre **2013 et 2023** au sein du périmètre d'étude et de ses abords.

Les espèces les plus fréquemment observées sont principalement des espèces communes et généralistes telles que le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Merle noir (*Turdus merula*), le Moineau domestique (*Passer domesticus*), le Martinet noir (*Apus apus*), le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), la Pie bavarde (*Pica pica*), la Mésange charbonnière (*Parus major*), la Corneille noire (*Corvus corone*) ou encore l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*). Ces observations témoignent de la présence de milieux favorables aux espèces ubiquistes, notamment dans les secteurs ouverts et anthropisés.

Analyse des espèces au regard des mûriers-platanes

Les arbres présents sur le site, constitués de mûriers-platanes âgés, représentent un habitat présentant un intérêt écologique potentiellement élevé pour l'avifaune.

Leur âge avancé favorise le développement de cavités naturelles, de fissures, de bois mort, d'écorces décollées et de microhabitats recherchés par de nombreuses espèces nicheuses.

Plusieurs espèces recensées sont directement liées à ce type d'habitat :

- Le Pic épeiche et le Pic vert utilisent les vieux arbres pour la recherche alimentaire et la création de cavités ;
- La Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, le Troglodyte mignon, le Roitelet à triple bandeau et les mésanges exploitent les anfractuosités de l'écorce et les cavités naturelles ;
- Le Gobemouche noir, le Rougequeue à front blanc et le Pigeon colombin sont des espèces cavernicoles susceptibles de se reproduire dans des arbres sénescents.

Les vieux mûriers-platanes constituent également une ressource alimentaire importante grâce à leur richesse en insectes, araignées et autres invertébrés, bénéficiant notamment aux fauvettes, pouillots, gobemouches, mésanges, rougegorges et rougequeue.

6 RESULTATS DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DES ARBRES

6.1 SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Cinq secteurs comportant des arbres ont été évalués afin d'apprécier leur potentiel d'accueil pour la faune.

Les arbres inventoriés sont majoritairement des mûriers, auxquels s'ajoute un prunus. Dans l'ensemble, ils présentent un potentiel nul pour les chiroptères, en raison de l'absence de cavités, de décollements d'écorce ou d'autres gîtes favorables à l'installation de chauves-souris. L'intérêt de ces arbres pour les petits mammifères arboricoles (écureuil roux, lérots...) et les coléoptères saproxyliques reste limité en l'absence de cavités.

Concernant l'avifaune, l'ensemble des arbres présente un potentiel faible à modéré. Leur gabarit, généralement important, est susceptible d'offrir des supports de nidification pour les espèces d'oiseaux les plus communes, bien qu'aucun indice particulier d'occupation n'ait été observé lors de l'expertise.

Le tableau ci-dessous présente plus précisément une synthèse des potentiels d'accueil de la faune pour chaque arbre inspecté.

N° du site concerné N° des arbres (s'il y a)	Espèce	Observations	Potentiel chiroptères	Potentiel avifaune	Potentiel petits mammifères arboricoles	Potentiel pour la biodiversité ordinaire
Site n°1 – arbre n°152	Mûrier	Arbre de grande taille, sans cavité ni décollement d'écorce	Nul	Faible à modérée	Nul	Modéré
Site n°2 – 2 arbres	Mûrier	Arbre de grande taille, avec quelques plaies cicatrisées mais sans cavité ni décollement d'écorce	Nul	Faible à modérée	Nul	Modéré
Site n°3 – arbres n°75 et 76	Mûrier	Arbre de grande taille, avec quelques plaies cicatrisées mais sans cavité ni décollement d'écorce	Nul	Faible à modérée	Nul	Modéré
Site n°4 – arbre n°53	Prunus	Arbre de taille moyenne, sans cavité ni décollement d'écorce avec présence de champignons lignicoles sur ses branches	Nul	Faible à modérée	Nul	Modéré
Site n°5 – arbres n°58 et 59	Mûrier	Arbre de grande taille, sans cavité ni décollement d'écorce	Nul	Faible à modérée	Nul	Modéré

Tableau 1 : Synthèse des enjeux faunistiques des arbres inspectés

Globalement, les arbres recensés ne présentent pas d'enjeux particuliers pour les chiroptères, les petits mammifères et les coléoptères saproxyliques en l'absence de cavités et de décollement d'écorce.

En revanche, leur conservation jusqu'en dehors de la période de reproduction des oiseaux est recommandée, compte tenu de leur potentiel faible à modéré pour l'avifaune. L'intérêt des arbres concerne principalement les oiseaux nicheurs dans les branches et le feuillage, en l'absence de cavités.

6.2 FICHES DESCRIPTIVES DES ARBRES

6.2.1 SITE N°1 – ARBRE N°152

Il s'agit d'un Murier âgé (probablement *Morus australis*, Mûrier à feuilles de platane), de grande taille et en bon état sanitaire qui ne présente pas de cavités ni de décollement d'écorce. Le houppier est dense.

Les branches de cet arbre de grande taille offrent des perchoirs et un couvert végétal important pour l'avifaune. Le houppier peut servir de support à la construction de nids pour les espèces communes (Merle, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Verdier, Mésanges, etc.).

En outre, la production de fruits (mûres) peut constituer une ressource alimentaire pour certains oiseaux.



Photos 1 : Arbre n°152

6.2.2 SITE N°2 – 2 ARBRES

Il s'agit de 2 Muriers âgés (probablement *Morus australis*, Mûrier à feuilles de platane), de grande taille et en bon état sanitaire qui ne présente pas de cavités ni de décollement d'écorce. Le houppier est dense. On note quelques plaies cicatrisées sur le tronc.

Les branches de ces arbres de grande taille offrent des perchoirs et un couvert végétal important pour l'avifaune. Le houppier peut servir de support à la construction de nids pour les espèces communes (Merle, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Verdier, Mésanges, etc.).

En outre, la production de fruits (mûres) peut constituer une ressource alimentaire pour certains oiseaux



Photos 2 : 2 arbres

6.2.3 SITE N°3 – ARBRES N°75 ET 76

Il s'agit de 2 Muriers âgés (probablement *Morus australis*, Mûrier à feuilles de platane) de grande taille en état sanitaire moyen qui présentent des bourrelets cicatriciels mais sans cavité ni de décollement d'écorce. Le houppier est dense.

Les branches de ces arbres de grande taille offrent des perchoirs et un couvert végétal important pour l'avifaune. Le houppier peut servir de support à la construction de nids pour les espèces communes (Merle, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Verdier, Mésanges, etc.).

En outre, la production de fruits (mûres) peut constituer une ressource alimentaire pour certains oiseaux.





Photos 3 : Arbres n°75 et 76

6.2.4 SITE N°4 – ARBRE N°53

Il s'agit d'un *Prunus* (Cerisier) âgé de taille moyenne en mauvais état sanitaire. Ses branches présentent des champignons lignicoles signe que l'arbre est déjà altéré à l'intérieur (pourriture ou blessure ancienne) même si l'arbre semble en bonne santé.

Les branches de cet arbre offrent des perchoirs et un couvert végétal important pour l'avifaune. Le houppier peut servir de support à la construction de nids pour les espèces communes (merle, pigeon ramier, tourterelle turque, verdier, mésanges, etc.).

En outre, la production de fruits (cerises) peut constituer une ressource alimentaire pour certains oiseaux.



Photos 4 : Arbre n°53

6.2.5 SITE N°5 – ARBRES N°58 ET 59

Il s'agit de 2 Muriers âgés (probablement *Morus australis*, Mûrier à feuilles de platane), de grande taille et en bon état sanitaire, sans cavité ni décollement d'écorce. Le houppier est dense.

Les branches de ces arbres de grande taille offrent des perchoirs et un couvert végétal important pour l'avifaune. Le houppier peut servir de support à la construction de nids pour les espèces communes (merle, pigeon ramier, tourterelle turque, verdier, mésanges, etc.).

En outre, la production de fruits (mûres) peut constituer une ressource alimentaire pour certains oiseaux.



Photos 5 : Arbres n°58 et 59

7 ANALYSE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

7.1 CHIROPTERES

La capacité d'accueil des arbres expertisés pour les chauves-souris est considérée comme nulle. Aucun arbre ne présente de cavités, de décollements d'écorce ou d'autres micro-habitats susceptibles d'offrir des gîtes potentiels aux chiroptères. Leur potentiel d'accueil est considéré comme nul, même si ces arbres peuvent être utilisés comme élément du réseau paysager lors des déplacements ou comme zone de chasse grâce aux insectes qu'il attire. En conséquence, les enjeux écologiques associés à ce groupe d'espèces sont évalués comme nuls.

7.2 AUTRES MAMMIFERES

La capacité d'accueil des arbres expertisés pour les autres mammifères est considérée comme nulle. En effet, bien que les cavités des arbres âgés puissent constituer des gîtes pour certains petits mammifères arboricoles, tels que l'Ecureuil roux ou le Lérot, aucun des arbres expertisés ne présente de cavités ou d'autres micro-habitats favorables à leur installation. Leur intérêt pour ce groupe faunistique est donc considéré comme nul.

7.3 AVIFAUNE

La capacité d'accueil des arbres expertisés pour l'avifaune est jugée faible à modérée. Les mûriers bien qu'âgés présentent un bon état sanitaire et un houppier dense, offrant des possibilités de perchoirs et de repos pour les oiseaux. En revanche, aucun nid ni indice de reproduction n'a été observé lors des

prospections. En l'absence de cavités ou d'autres micro-habitats favorables à la nidification, les enjeux écologiques liés à l'avifaune sont considérés comme faibles.

7.4 ROLE FONCTIONNEL DANS LA NATURE ORDINAIRE

Au-delà de l'accueil direct d'espèces, ces arbres jouent plusieurs rôles écologiques :

- Maintien de la trame arborée et des continuités écologiques : participation à la trame verte locale en assurant une continuité paysagère, en servant de relais pour les déplacements de la faune et en favorisant les interactions écologiques à l'échelle du site ;
- Stockage de carbone et contribution à la régulation du microclimat ;
- Production de fruits profitant à de nombreuses espèces : ressources alimentaires disponibles localement pour diverses espèces d'oiseaux et de petits mammifères.

8 PRECONISATIONS

Au regard des expertises réalisées, les arbres concernés présentent un potentiel nul pour les chiroptères et un potentiel faible à modéré pour l'avifaune (aucun nid ni indice de reproduction n'ayant été observé lors de la prospection).

Les principaux enjeux écologiques sont donc liés au risque de destruction de nids d'oiseaux protégés pendant leur période de reproduction ainsi qu'à la préservation des fonctionnalités écologiques locales.

En conséquence, les mesures suivantes sont préconisées :

- **Réaliser les opérations d'abattage en dehors de la période de reproduction de l'avifaune** : afin d'éviter toute destruction accidentelle de nids occupés, il est recommandé de réaliser les travaux d'abattage en dehors de la période de reproduction de l'avifaune, soit entre le **1er septembre et le 28 février** ;
- **Si un abattage doit intervenir pendant la période de reproduction** : faire réaliser, dans les jours précédant les travaux, un contrôle par un écologue qualifié afin de vérifier l'absence de nids occupés. En cas de nidification avérée, les travaux devront être reportés jusqu'à l'envol des jeunes ;
- **Limitier les impacts sur la végétation environnante** en définissant une emprise de chantier réduite et en évitant les blessures aux arbres conservés à proximité, notamment au niveau du tronc et du système racinaire ;
- **Mettre en œuvre une compensation arborée**, en replantant des essences locales ou adaptées au contexte écologique, de préférence diversifiées, afin de restaurer progressivement les fonctions écologiques perdues. Le choix d'espèces favorables à la faune locale (production de fleurs, fruits ou cavités potentielles à long terme) est à privilégier.

9 CONCLUSION

9.1 SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS

L'expertise écologique des 8 arbres (7 mûriers et 1 cerisier) met en évidence une absence d'enjeu pour les chiroptères, aucun gîte potentiel (cavité, décollement d'écorce ou autre micro-habitat) n'ayant été identifié.

Concernant l'avifaune, les arbres présentent un intérêt limité, principalement en raison de leur houppier dense pouvant être utilisé comme perchoir ou ponctuellement comme support de nidification par des espèces communes. Aucun nid ni indice de reproduction n'a toutefois été observé lors de la prospection.

Les enjeux écologiques sont ainsi évalués comme nuls pour les chiroptères et faibles pour l'avifaune.

9.2 COMPATIBILITÉ DE L'ABATTAGE AVEC LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Au regard des éléments observés, le projet d'abattage est compatible avec les enjeux écologiques identifiés sous réserve de réaliser les travaux en dehors de la période de reproduction de l'avifaune, soit entre début **septembre et fin février**. Cette mesure permet de limiter le risque de destruction accidentelle de nids occupés qui n'auraient pas été vu lors de la prospection.

9.3 NÉCESSITÉ D'INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES

Au vu des résultats de l'expertise, aucune investigation écologique complémentaire n'apparaît nécessaire. Les caractéristiques des arbres et les observations réalisées permettent de conclure à une absence d'enjeu significatif nécessitant des inventaires supplémentaires sous réserve que les travaux soient réalisés dans la période préconisée.